

# **SOUFFRANCE DU NON-DIT, DU DIRE ET MÉMOIRE DU CORPS : À PROPOS D'UN CAS D'ADOLESCENT VICTIME DE VIOL INCESTUEUX AUX ÉPREUVES PROJECTIVES**

**Bernadine MATAMBA**

*Université Omar Bongo (Gabon)*

*E-mail : bernmat19@gmail.com*

&

**Gildas BIKA**

*Université Omar Bongo (Gabon)*

*E-mail : gbmagath21@gmail.com*

*Soumission : 01/10/2024*

*Acceptation : 30/11/2024*

**Résumé :** Cet article expose les données d'une vignette clinique sur la place du non-dit, du dire liée au viol incestueux, en appui sur l'idée directrice que les percepts Rorschach et TAT pourraient permettre à la victime de dévoiler et d'accéder aux images liées instantanément à ses blessures intrapsychiques et à son vécu d'effraction traumatique. Cette étude clinique repose sur l'histoire d'un adolescent rencontré dans le cadre d'une sensibilisation à la violence dans les lycées de la place. Elle s'est appuyée sur deux épreuves projectives : le Rorschach et T.A.T et ouvre sur des possibilités méthodologiques pour une meilleure compréhension du vécu du viol incestueux à l'adolescence. Ainsi, les résultats de ce dispositif clinique montrent que l'adolescent a la possibilité de faire des aménagements/réaménagements psychiques, de mettre en représentation et transformation des traumatismes offertes par ces deux épreuves projectives.

**Mots-clés :** non-dit, dire, mémoire du corps, viol incestueux.

**Abstract :** This article presents the data of a clinical vignette on the place of unsaid, of the saying linked to incestuous rape, in support of the guiding idea that the Rorschach and TAT percepts could allow the rape to reveal and access the related images instantly to his intrapsychic wounds and his experience of traumatic break-in. this study is based on the story of a teenager met as part of an awareness campaign on violence in local high schools. It's based on two projective tests: the Rorschach and the TAT and opens up methodological possibilities for

a better understanding of the experience of incestuous rape in adolescence. Thus, the results of this clinical device show that the adolescent has a possibility of making psychological adjustments/readjustments, of representing the traumas offered by these two projective tests.

**Keywords:** unspoken, say, body memory, incestuous rape

## Introduction

Dans le contexte socioculturel gabonais, l'inceste reste encore un phénomène tabou. Pour autant, chaque année, au département de psychologie de l'Université Omar Bongo de Libreville, des projets de recherche ou des mémoires de master élaborés à partir d'études de cas y sont menés, montrant la réalité de ce phénomène.

Dans sa parution du 8 juin 2021, le journal en ligne Gabon Média Time titre à propos de l'inceste : « Gabon : une infraction pénale en pleine expansion ». Et de poursuivre : « Qualifié juridiquement de « viol par ascendant ou personne ayant autorité », l'inceste renvoie aux relations sexuelles entre un homme et une femme parente ou alliée à un degré prohibant le mariage. Pourtant cette pratique contraire à nos us et coutumes croît dangereusement au vu et au su des dirigeants qui ne semblent pas en faire un axe prioritaire dans la lutte contre ce phénomène.

Selon un « Bouche à oreilles » réalisé dans plusieurs quartiers de Libreville et de Port-Gentil, le tabou autour de l'inceste favorise son expansion. Pour plusieurs Gabonais, la honte et le poids de la famille poussent les victimes à se terrer dans un profond mutisme. Pour tenter d'inverser la donne et d'amener les victimes à dénoncer ces agressions, la Juridiction pour mineurs de Port-Gentil a mis en place « une boîte à dénonciations » conformément à la loi organique numéro 003/2 018 du 8 février 2019, portant code de l'enfant en République gabonaise ».

Et de conclure : « C'est par ailleurs ce mécanisme ingénieux et direct qui a permis aux enfants victimes de violences de sortir du « non-dit » et de raconter les faits dont ils ont été victimes, entre autres, les relations incestueuses ».

Pour sa part, dans sa parution du 22 juillet 2023, le journal en ligne *Gabonactu*, dans sa rubrique « Faits divers/justice » a pour

titre : « Un père incestueux enceinte sa fille et les deux autres de sa compagne », précisant par la suite que « C'est l'un des cas incestueux les plus terrifiants qui secouent la toile ces derniers temps au Gabon... ». Nous apprenons par la suite que le père est âgé de 38 ans, sa fille de 13 ans au moment des faits, et les filles de sa femme de 12 et 14 ans, les faits s'étant déroulés selon le journal quotidien « l'Union » entre 2014 et 2016.

En outre, un autre journal en ligne « Info 241 », dans son numéro du 2 avril 2024, a pour titre : « Pour inceste et viol sur mineure, un gabonais octogénaire incestueux prend 30 ans pour avoir violé sa petite fille de 14 ans ».

Prendre en compte la souffrance psychique et reconnaître des situations singulières dans lesquelles la souffrance s'exprime comme dans le cas des violences sexuelles faites aux enfants nécessite que nous nous intéressions aux notions du « non-dit » et du « dire » dans les épisodes de traumatisme.

Cette disposition semble manifeste quand il s'agit des abus sexuels à l'égard des enfants. Dans plusieurs contextes institutionnels, s'instaurent des mobilisations dites préventives des violences sexuelles. Au Gabon, par exemple les séances de sensibilisations dans les écoles et lycées en début d'années, par des psychologues, dont le but est de développer d'abord la capacité d'autoprotection des enfants, ont permis aux enfants victimes de violences de sortir du « non-dit » et de raconter les faits dont ils ont été victimes, entre autres, les relations incestueuses.

Par cette libération émotionnelle soudaine de l'enfant, on peut prédire qu'une dimension de faute voire de culpabilité liée à la confrontation de la sexualité prise dans la séduction de l'adulte impose une réparation de la part de la justice, des travailleurs sociaux et psychologues. Il semble que ces termes « non-dit » et « dire » soient opposés, pourtant ils peuvent tous deux traduire un mal-être profond. Travailler sur le « non-dit » nous place d'emblée dans la loi du silence, du secret et du tabou. Autrement dit, il s'agit de dissimuler les faits honteux pour préserver son image. Tout ceci suppose qu'une vérité est cachée car toute vérité n'est pas bonne à dire. Tel est le cas des événements honteux ou traumatisants qui sont passés sous silence.

Selon F. Dolto (1984, p.126), le non-dit marque le corps, d'ailleurs la définition du « non-dit » proposée par G. Lecocq (1987,

p.123) insiste sur le fait que le non-dit traduirait une expression sans mots, qui utilise le corps pour le dire. Ainsi, il peut être défini comme tout ce qui est caché ou implicite, mais dont le contenu peut prendre une forme dissimulée. Toutefois, ces événements même s'ils sont tus réussissent à se loger dans l'inconscient du sujet victime du trauma. C'est ainsi que F. Dolto (1984, p.212) et S. Tisseron (1990, p.67) ont affirmé que les morts sont invisibles, mais qu'ils ne sont pas absents, ils seraient plutôt des fantômes qui hantent le sujet en laissant une empreinte psychique dont le sujet a forcément conscience.

Le « dire » quant à lui fait référence à la révélation qui rend compte de la parole dans laquelle s'engage la démarche de l'enfant à l'égard des violences sexuelles. En d'autres termes, le « dire » renvoie à l'action de découvrir ce qui est secret ou caché. Dans cette logique, on peut attribuer au « Dire » un caractère ambigu qui fait appel au jeu de la première théorie des pulsions, de l'érotisme défendu par G. Bonnet (1996, p.165) qui a démontré que cette pulsion est une voie irremplaçable pour faire revenir les souvenirs les plus enfouis du passé.

De ce fait, nous présentons les études de P. Roman (2004) et de C. Condamin (2006, 2009) qui ont abordé la problématique des auteurs et des victimes de violences sexuelles. En effet, P. Roman (2004, p.135) ayant travaillé sur la violence sexuelle et le processus adolescent a voulu montrer l'apport des méthodes projectives dans la dynamique des aménagements psychiques des auteurs et victimes de violence sexuelle. Les résultats obtenus à partir de l'analyse de protocoles d'adolescents victimes d'agressions sexuelles révèlent une atteinte des assises narcissiques, un doute identitaire, un effacement de la différence des sexes, une inflexion tant au niveau de la production (entre 9 et 18 réponses) que des traces de l'atteinte à l'intégrité. Il précise que ces traces s'observent à travers les indices tels que : une difficulté dans la construction des représentations, la perte des limites, un recours massif à l'usage des procédés de contrôle et antidépresseurs, notamment dans l'investissement de la relation au clinicien, les formations réactionnelles et des tentatives de maîtrise des épreuves projectives (P. Roman, 2004, p.136).

L'auteur insiste par ailleurs sur l'investissement de la relation et la place du regard dans la relation des sujets au clinicien : l'importance de la question du voir dans la construction des

représentations, avec notamment une demande insidieuse du soutien dans le regard, laissant transparaître des risques d'abandon ou d'effondrement ; l'émergence d'un vécu de type persécutoire ; dans les configurations en double, le lien et le jeu avec l'autre est insuffisamment investi, établissant parfois des liens de type anaclitiques.

Enfin, l'auteur relève dans l'analyse des résultats des mouvements identificatoires précaires : non-reconnaissance ou détournement de l'engramme humain à la planche III du Rorschach, associé ou non à l'absence sexuelle des représentations humaines, ou d'un engagement problématique de l'élaboration de la bisexualité ; une fragilité dans la construction des figures parentales, présente au TAT dans une forme de distanciation ou de dangerosité face au risque du rapproché œdipien ou contre-œdipien.

Pour sa part, dans une étude portant sur « les altérations de l'image du corps » à travers les protocoles de Rorschach de cent enfants et adolescents victimes d'agressions graves telles que des sévices sexuels parfois précoces, répétées, avec éventuellement viols vaginaux, anaux ou buccaux , C. Condamine (2006, p.130-136), constate « des atteintes et disparitions de la figure humaine, une image corporelle disséminées, émiettées, éclatées, une effraction, abrogation des limites du corps et perte de substance, une image de chaos, de l'excitation au débordement pulsionnel, un scénario fabulatoire et une dispersion corporelle, des scènes d'agression et de menace, un envahissement et débordement du sexuel, une catastrophe dans l'intimité, la solitude et le secret ...».

Plus tard, C. Condamine (2009) a mené une étude sur les protocoles de Rorschach de cent enfants victimes de maltraitements et de violences sexuelles. Elle a remarqué que cette épreuve ne permet pas toujours la projection, apparaissant souvent marqué par une inhibition massive. Il semble alors que le percept Rorschach peut entraîner, comme l'avait déjà signifié S. Ferenczi (1982, p.143), chez ce type de sujets, une stupeur associative et un blocage des capacités de pensée et de représentation, suscitée par une réactivation du trauma alors même que, parfois, aucune trace mnésique ne subsiste.

Ainsi selon l'auteur, la passation de cette épreuve gagne, alors, beaucoup à être suivie d'une enquête approfondie, qui aide l'enfant à

dépasser cette étape pour parvenir à dévoiler les images, auxquelles il va parfois pouvoir accéder, en rapport très direct avec son vécu d'effraction traumatique et ses blessures intrapsychiques.

De plus, C. Condamin (2009), dans cette étude a montré qu'au lieu de céder à la tyrannie de l'oubli et à l'interdit de penser, certains enfants, victimes de graves et précoces traumatismes, notamment sexuels, peuvent s'autoriser à revivre un passé d'agressions et d'intrusions dévitalisantes amené par le resurgissement de la mémoire corporelle du trauma. L'autrice demande de considérer que la quête de la mémoire du corps pourrait les rendre plus résilients et leur éviter, une fois adultes, de vivre des angoisses terrifiantes mais sans objet comme l'avait signifié C. Balier (2007, p.98) et de réitérer, parfois dans un état d'obnubilation de conscience, les agressions subies. Pour revenir aux résultats de C. Condamin, « environ un tiers des protocoles (quelle que soit l'inscription psychopathologique des sujets) sont apparus significatifs, voire très significatifs des maltraitements et des traumatismes sexuels subis, alors même que plusieurs sujets avaient décidé de ne plus parler des violences subies ou qu'ils estimaient les avoir dépassées » (C. Condamin, 2009, p.458).

Chez le sujet choisi pour son exemplarité, l'auteure relève au Rorschach la « projection d'une image phallique castrée, et mutilée, avec notamment un protocole restrictif avec une entrée particulièrement directe dans le processus de verbalisation, un envahissement d'images perceptives qui le choquent et l'agressent. De plus, les très faibles temps de latence, les images banales et unitaires, témoignant de l'intégrité de l'image phallique qui représente le Moi corporel, sont amenées à côté d'autres qui sont beaucoup moins en rapport avec la symbolique des planches (C. Condamin, 2009, p. 459).

M. Salmona (2018, p.69) a travaillé sur les enfants victimes de violences sexuelles. L'objectif de cette étude est de montrer que l'absence de dépistage, de protection et de prise en charge de ces enfants est une lourde perte de chance pour eux, d'autant plus que les soins dont ils pourraient bénéficier sont efficaces. Les résultats conjecturent que les violences sexuelles créent une effraction psychologique à l'origine d'un état de sidération et d'une mémoire traumatique.

L. Savoie et al (2018, p.144) cherchent à comprendre les expériences de violences sexuelles ordinaires vécues par des étudiantes

universitaires, cette forme de violence s'insérant dans les interactions sociales de la vie quotidienne. Les auteurs, à travers l'analyse de leurs discours rendent visibles les formes de violence ordinaire vécue : regards déplacés, commentaires inappropriés, interpellations verbales dérangeantes et autres. Elles mettent également à nu les processus de banalisation et de normalisation qui, bien qu'ils permettent de donner sens à leurs expériences, rendent aussi cette violence invisible.

L. S. Aboudé (2022) se propose de réfléchir sur une approche clinique et projective de cas d'adolescents victimes de violences sexuelles. L'objectif est de comprendre comment ces adolescents victimes réaménagent et réorganisent-ils leurs capacités psychiques pour faire face en même temps aux exigences psychiques internes (des sollicitations de la psyché à des changements fondamentaux de l'adolescence) et à la réalité externe (des sollicitations excessives consécutives à l'effraction traumatique sexuelle) dans un contexte socioculturel marqué par le poids du tabou (L. S. Aboudé, 2022, p.141). Il ressort de cette étude de cas basée sur des entretiens et des épreuves projectives que le trauma des violences sexuelles subies à l'adolescence vient révéler des effets traumatiques avec toute la dimension de désymbolisation et un fonctionnement du vu-vécu des victimes. De plus, la désorganisation psychique est présente à travers la question des émergences psychotiques ; enfin, les violences sexuelles subies participent au processus adolescent de par l'après-coup pubertaire qui réveille des traumatismes infantiles refoulés faute de résolution du fait de la fragilité des objets internes (L. S. Aboudé, 2022, p.216).

Au regard de tout ce qui précède nous retenons que la problématique des violences sexuelles intéresse plus d'un chercheur. Les travaux cités abordent les questions de traumatisme, de souffrance en s'appuyant sur des épreuves projectives. Il reste qu'en dehors de l'étude de L. S. Aboudé (idem), aucune étude n'a été faite en prenant appui sur des tests projectifs notamment en associant le test Rorschach et le test TAT. De plus, nous voulons dans le présent article traiter de la souffrance liée au non-dit, au dire et à la mémoire du corps. Ainsi, notre réflexion s'est déplacée dans le même temps du traumatisme, de la souffrance liée à l'acte à la souffrance du non-dit, du dire et à la mémoire du corps en considérant non seulement le traumatisme mais aussi le poids du silence, du dire et la mémoire du corps.

Il faut souligner qu'en clinique infantile voire de l'adolescent, les praticiens tout comme dans le champ de la recherche font appel à l'entretien clinique, au jeu, au dessin pour une meilleure compréhension et analyse de la souffrance. De plus, ils ont recours aux méthodes projectives, en l'occurrence le Rorschach et le TAT lors des examens psychologiques ou de leurs recherches. De ce fait, ces deux épreuves chez l'enfant ou l'adolescent victime de viol pourraient révéler une projection ponctuée d'une inhibition empêchant parfois la projection. Chez les adolescents abusés sexuellement durant leur enfance ou à l'entrée de l'adolescence le non-dit et le dire de l'agression sexuelle ne peut-il pas nous conduire à penser comme S. Ferenczi (1982, p. 143) que les percepts Rorschach mais aussi TAT peuvent conduire à une limite des capacités de pensée et de représentation provoquée par une réactivation du trauma ?

Ce questionnement nous a amenés à formuler l'hypothèse selon laquelle les percepts Rorschach et TAT permettraient à la victime de viol incestueux de dévoiler et d'accéder aux images liées immédiatement à ses blessures intrapsychiques et à son vécu d'effraction traumatique. L'objectif de cet article est de mieux analyser et comprendre les possibilités d'aménagements/réaménagements psychiques, de mise en représentation et de transformation des traumatismes offerts par les méthodes projectives.

Après quelques réflexions concises sur le « non-dit ou le secret » et « le dire ou la révélation », sur les considérations théoriques relatives à la mémoire du corps et sur le cas de l'étude, nous allons à travers le cas clinique d'un adolescent victime de viol incestueux, en analyser quelques aspects de ses protocoles de Rorschach et de TAT, afin d'avoir une meilleure compréhension du cas.

## **1. Méthodologie**

Depuis quelques années, notre attention s'est notamment portée sur les victimes d'agressions, enfants et adolescents. Dans son article sur le Corps démembré, corps supplicié, corps massacré, Condamin (2006) met l'accent entre autres sur les altérations de l'image du corps au Rorschach chez cent enfants et adolescents victimes d'agressions graves. Elle constate que près d'un tiers des protocoles sont apparus très

significatifs des maltraitances et des traumatismes sexuels subis, alors même que plusieurs sujets avaient décidé de ne plus parler des violences subies ou qu'ils estimaient les avoir dépassées : ce genre de situations nous intéresse et nous nous proposons de présenter dans cet article le cas Hans parce que le viol incestueux commis par un père sur son fils est un secret et reste tabou.

La méthode se fonde sur l'analyse de l'expression verbale qui a lieu, particulièrement, lors du travail perceptif réalisé aux épreuves projectives. En plus du Rorschach, le Test d'Aperception des Thèmes (TAT) a été administré au sujet, à la suite d'un entretien clinique semi-directif. En effet, ainsi que l'argumente C. Chabert (1987 b), toute situation projective permettant un travail honnête d'exploration sérieuse des différentes modalités du fonctionnement psychique d'un sujet doit associer une épreuve structurale (le Rorschach) et un test thématique (le TAT). De plus, au sujet de la complémentarité entre ces deux épreuves, du fait de leurs configurations respectives, avec F. Brelet-Foulard et C. Chabert (2003) il est maintenant classique d'affirmer que le Rorschach sollicite préférentiellement les représentations de soi et le TAT les capacités à la mise en scène des relations interpersonnelles et, dans la mesure où la théorie de référence est, comme ici, psychanalytique, l'expression de contenus liés à la relation objectale.

Par ailleurs, l'analyse de contenu thématique (Bardin, 1998) et le fil projectif (P. Roman, 1991, 2010 ; D. Derivois, 2004, 2008, 2009) ont été utilisés comme outils d'analyse et d'interprétation des données.

### **Sujet d'étude : cas Hans 16 ans 8 mois**

Hans est un adolescent âgé de 16 ans 8 mois. Il est rencontré pour un besoin de recherche sur les violences sexuelles (entretiens et épreuves projectives) alors qu'il est hébergé par sa tante maternelle, tout comme sa sœur, pour maltraitance physique et négligence de la part de la mère et pour violences sexuelles commises par son père. Il s'agit d'un enfant bouleversé pourtant intelligent, charmant et aimable. Il vit avec sa tante depuis environ 4 ans. Il est en classe de quatrième. Il a été abusé sexuellement par son père à l'âge de 8 ans pour la première fois, puis à

11 ans et raconte qu'il a subi plusieurs attouchements de la part de son père.

Il explique qu'il a « deux sœurs et deux frères » dont il est l'aîné mais en principe il ne l'est pas car ses parents ont eu chacun deux enfants avant qu'ils se rencontrent. Il dit que ses parents ne sont pas de bons parents « parce qu'ils ont fait des bêtises, des choses pas bien », mais ne souhaite pas en parler. Il explique qu'il ne pense plus à eux : actuellement, il se trouve « très bien » chez sa tante et son oncle. Par contre, il pense que ses deux petits frères et sa sœur souffrent, ils souffrent auprès de leurs parents.

À l'issue de l'entretien, Hans demande une feuille et un crayon. Il écrit en lettres capitales « SECRET ». Il tend la feuille en disant « C'est l'histoire de ma vie, de mes viols... J'espère que ce dessin va aider à comprendre les choses ». Ce dessin raconte les actes que son père lui a fait subir, des actes extrêmement durs à voir, à entendre même pour le clinicien, nous plongeant dans l'horreur de la réalité de l'inceste. Par la même occasion Hans dessine ses tentatives antérieures à dire l'inceste, à rompre le silence à ceux qui auraient pu être capables de l'entendre et de l'aider. Mais il efface de peur d'être à nouveau battu par sa mère. Et tout d'un coup encouragé par sa tante il arrête de dessiner et raconte : « j'avais raconté à ma mère mais elle ne m'avait pas cru, elle a juste demandé : Tu es sûr, c'est vrai ce que tu racontes ? Face à ma réponse, elle m'a menacé en disant de ne jamais évoquer ce genre de choses ». « Et finalement elle m'a dit que : si c'est vrai ce n'est pas si grave, il m'apprend à devenir un homme fort, séducteur. Donc tout était normal pour elle. Mais surtout, il fallait que je ne raconte plus ça, car il peut aller en prison et ce n'est pas bien s'il y va par ma faute. Alors je me suis tue et j'en ai plus parlé ».

« Et puis un jour quand j'ai eu 12 ans, j'en ai eu marre et j'ai décidé de tout quitter et d'aller dans la rue. Heureusement un soir mon oncle, le mari de ma tante m'a reconnu, il s'est arrêté et m'a pris avec lui et en arrivant chez eux dès que j'ai vu ma tante, j'ai pleuré. Ne comprenant pas pourquoi, son mari lui a expliqué et j'ai décidé de tout dire mais j'avais peur qu'elle ne me croie pas. Elle a aussi pleuré et a décidé de me garder chez elle, j'étais enfin soulagé ».

A la suite des précisions sur le contexte de la rencontre et de la passation des épreuves projectives, nous présentons les résultats obtenus au Rorschach et au TAT.

## **2. Analyse des protocoles de Rorschach et de TAT d'Hans, 16 ans et 8 mois**

Nous analyserons d'abord les traits saillants du protocole de Rorschach, ensuite la violence, la dimension traumatique et la dynamique des liens, et enfin le travail de liaison entre représentations et affects.

### **2.1. Un allongement significatif du temps de latence aux planches I et X du Rorschach et, un temps de latence très court aux autres planches du Rorschach et du TAT**

L'observation du temps de latence permet de relever un allongement significatif du temps de latence aux planches I et X du Rorschach et, un temps de latence très court aux autres planches du Rorschach et du TAT.

À la planche I, au terme d'un temps de latence d'une minute, la défense, voire sidération, étant levée, l'association est précédée d'une précaution verbale, « on dirait », significatif du doute concernant la banalité « oiseau » (G F+ A Ban). La deuxième réponse est donnée avec étonnement, en plus de l'exclamation, le sujet recourant à son corps pour le signifier. La réponse banale « une chauve-souris » (G F+/kan A Ban) est donnée avec des détails ayant une valeur agressive « des griffes », prêtes à être utilisées. Ainsi qu'à la réponse précédente, le sujet recourt à sa gestuelle pour montrer l'acte de griffure. Le sujet semblant ne pas pouvoir assumer cette violence/agressivité, il l'annule. « Non, c'est tout ».

À la planche X, le sujet commence son association par une exclamation « Quoi ! », suivie d'une interrogation : « Pourquoi c'est la même chose ! », avant de refuser la planche. Hans refuse de décrire la planche tant lors du spontané qu'à l'enquête. Toutefois, il associe alors spontanément : « Des fois à la maison, à l'école, je pense à ça, à toute l'histoire (Tu penses à toi et à ta famille et à ce qui s'est passé ? L'enfant est allé suite à des abus sexuels par le père vivre avec sa tante

maternelle). « Oui, même si tout le monde ne connaît pas cette histoire je ne veux pas qu'on parle de ça ».

L'allongement des temps de latence pourrait être significatif d'une inhibition psychique, voire d'une sidération transitoire aux planches I et X, les première et dernière planches du Rorschach, consécutive aux violences sexuelles et traumatismes subis par le sujet. A cet effet, le refus observé à la planche X est lié au choc provoqué par le stimulus, ayant permis au sujet de raconter un pan de son histoire, dont il ne veut pourtant pas parler. Une analyse plus fine de la réactivité du sujet doit tenir compte de la signification symbolique de ces planches, de leur couleur et de leur place.

Cette hypothèse, reflet d'un moi passif qui se laisse déborder par le stimulus provoqué par ces planches, associée à un nombre restreint de réponses totales (16), doit néanmoins être nuancée. En effet, les temps de latence à toutes les autres planches du test, y compris au TAT, varient de 1 à 3 secondes, témoignage d'une entrée directe dans les associations, avec quasiment pas de précautions verbales au Rorschach, contrairement au TAT où ces entrées directes dans l'expression (B2-1) sont suivies d'une précaution verbale (A3-1) aux planches 1, 6BM, 11 et 12BG.

## **2.2. Une production en deçà de la norme au Rorschach**

Avec un total de 16 réponses, la production d'Hans est largement en deçà de la norme, variant de 20 à 30 en France. Si nous nous référons d'emblée au nombre de réponses fournies, nous constatons que l'adolescent n'est pas bien investi dans cette tâche projective. Aussi, son protocole restrictif révèle des contenus pauvres et peu élaborés, par exemple « un oiseau », d'autres se répétant de planche en planche, selon un processus de stéréotypie exceptionnel tel « chauve-souris » et « dragon ». Cette restriction semble être le signe d'un blocage, d'un refus d'investissement dans la situation projective, voire d'une inaptitude à manier les symboles ou encore d'une pauvreté réelle.

La productivité en deçà de la norme ne peut-elle pas être vue comme le signe d'une pauvreté imaginative et verbale et d'un manque d'expression associé à un désinvestissement des processus mentaux ? D'ailleurs, l'entretien clinique avec le cas révèle un syndrome post-

traumatique marqué par un état anxieux et une perturbation de la mémoire, organisé autour des symptômes de reviviscence du souvenir ou de la mémoire traumatique : « je n'aime pas en parler, car c'est triste et ça fait mal, je pense à ça tout le temps. En fait, je ne vaud rien, même ma mère ne considère pas ma souffrance, elle ne veut pas qu'on parle de cette histoire ». Ce qui suppose que le sujet de l'étude a une assez faible capacité à mentaliser (Matamba-Nyama, 2012, p. 88).

Toutefois, malgré cette restriction, le sujet est capable d'explicitement sa vision et de développer un commentaire personnel dans un second temps. Hans répond aux questions qui lui sont posées et se laisse influencer par ce qui pourrait être considéré comme de légères suggestions : l'impact des traumatismes domine grandement son acte de perception.

Pour conclure, il semble que bien que variant selon les époques, les auteurs, les cultures et les catégories socioprofessionnelles, ce résultat permet de formuler l'hypothèse d'une faille transitoire de la capacité de jouer, de rêver ou de fantasmer, liée aux maltraitances et traumatismes subis par le sujet.

### **2.3. Scénarii d'attaques violentes, atteinte à l'intégrité physique et psychique et mort au Rorschach, projections massives liées à des thématiques sexuelles au TAT**

Si, lors des entretiens, les événements traumatiques d'agression sexuelle n'ont pas été exprimés ouvertement par Hans, car indicibles, l'utilisation du Rorschach et du TAT ont permis d'accéder à des contenus et d'entrevoir des traces d'effractions, traduites par des représentations de l'image du corps « malmené », « attaqué », « troué », « émietté », voire disloqué. En effet, les protocoles de ces deux tests portent des marques de violences et traumatismes sexuels auxquels le sujet a été confrontés.

Le terme "traumatisme", qui vient du grec, désigne étymologiquement une "blessure avec effraction" : c'est bien ce que le sujet de l'étude traduit dans les images projetées au Rorschach. Hans a bien conscience de son vécu traumatique, qu'il qualifie de "désastre". Il projette aussitôt sur le Rorschach des images d'organes sexuels et de pénétration sexuelle crues et violentes, reflétant une totale

désorganisation physique et psychique. Les agressions graves entraînent bien un « trauma » ou « traumatisme psychique » au sens psychanalytique : « événement de la vie du sujet, qui se définit par son intensité, l'incapacité où se trouve le sujet d'y répondre adéquatement, le bouleversement et les effets pathogènes durables qu'il provoque dans l'organisation psychique » (Laplanche, J. et Pontalis, J.-B. (1967/2004, p. 499).

L'inhibition initiale étant levée, les associations suivantes mettent en scène au Rorschach l'attaque d'une chauve-souris (planche II et III), ou un autre animal, (planche IV), en dépit de ses griffes prêtes à être utilisées, par un oiseau (planche II), par quelqu'un ou un chasseur (planche II, II, III, VI, VII). Si l'attaque de l'oiseau laisse des traces de sang « tout partout », l'impact des balles, de doigts ou de la paire de ciseaux du chasseur qui laisse des « trous », font référence à l'intégrité corporelle au Rorschach (Roman, 2004) et témoignent d'une atteinte à l'intégrité corporelle et psychique du sujet, de même que d'une porosité des frontières entre le dedans et le dehors, dont la conséquence est la mort. Le nombre de réponses anatomiques signent donc une défaillance dans la constitution des enveloppes corporelles et psychiques. En examinant ces détails singuliers, l'on peut se rendre compte qu'ils sont liés à l'inhibition qui est marquée par l'impossible accès à une représentation du corps unifié (Roman, 2004).

Si à la planche V s'amorce un mouvement pulsionnel de fuite afin de s'éloigner et d'échapper à son bourreau : « une chauve-souris avec ses antennes... qui veut s'envoler » (G kan A Ban), cette tentative qui échoue est violemment réprimandée à la planche VI : « On l'a attrapée, attaquée et une main l'a balancée. Elle veut fuir, aller plus loin pour qu'on ne l'attrape plus, mais elle ne peut pas ». Le chasseur est trop fort pour lui. Il est content parce qu'il va le manger (Qui ?) Le chasseur ».

Conséquence des attaques, la chauve-souris est à la planche VII complètement morcelée, dévitalisée même : « La chauve-souris est revenue en lambeaux ! Ils l'ont trouée avec les doigts ou une paire de ciseaux, ils l'ont cassée, ça ne se fait pas ! Elle est morte, elle a été réduite en miettes par un ciseau, elle est morte ! (Ne peut-on rien faire ?) Non, c'est trop tard. ».

À la planche VIII, en utilisant des précautions verbales, l'association porte une fois de plus sur une scène d'attaque d'un animal mythologique « un dragon ». Les nombreux détails anatomiques donnés témoignent là encore d'une angoisse de morcellement. De la même manière aux nombreuses planches précédentes, le sujet insiste sur ses dents, détail à valence agressive, avant de préciser : « avec ses dents il se défend mais surtout, il mange les enfants qui sont faibles. » Par ailleurs, nous observons une réponse contaminée où le sujet de l'étude confond les « pieds » et les « bras » du dragon avec des pattes. Cette confusion fait craindre une confusion identitaire entre monde animal et humain.

À la suite du refus de la planche X, à la laquelle le sujet constate « la même chose », il associe spontanément sa propre histoire. La porosité des limites entre les scénarii racontés et l'histoire du sujet est alors évidente. Nous pouvons alors affirmer que c'est à la chauve-souris, victime de ses différents bourreaux, que le sujet s'identifie ; le choix de la planche V parmi les planches aimées : « Une chauve-souris qui s'est échappée », traduisant alors les désirs du sujet d'avoir voulu échapper à son agresseur, son père.

Tout ceci conjecture que Hans est envahi par les images perceptives qui le choquent et l'agressent. Il semble, à la fois, comme envoûté et atterré, mais il présente de réelles capacités d'adaptation : de très faibles temps de latence sont observés, des images banales et unitaires, témoignant de l'intégrité de l'image phallique qui représente le Moi corporel, sont amenées à côté d'autres qui sont beaucoup moins en rapport avec la symbolique des planches. Celles-ci sont singulièrement morcelées, parfois peu adaptées parce qu'elles sont totalement imprégnées par le traumatisme et sous sa dépendance, signant la détérioration et la dislocation de l'image phallique. Cette dernière est constamment et gravement attaquée dans son intégrité, ce qui n'exclut pas les tentatives renouvelées de retour à la complétude. Les attributs phalliques ne sont que peu mentionnés (griffes, antennes) face à la fréquence des symboles sadiques-anaux (mains, bras, doigts, ciseaux) appartenant au personnage agresseur.

Toutefois, une analyse plus fine de la réactivité du sujet doit tenir compte de la signification symbolique des planches, de leur couleur et de leur place.

Au Rorschach, la qualité de l'investissement libidinal de la représentation de soi présente des fragilités aux planches VI, VII et VIII dites compactes et unitaires qui sollicitent la représentation de l'image du corps, même si d'entrée de jeu, il y a une assez bonne tentative d'engagement dans la construction des représentations intègres à certaines planches du protocole chez Hans (planche I : Une chauve-souris, planche V : « *une chauve-souris avec ses antennes... qui veut s'envoler* »). La tentative échoue et elle est violemment réprimandée à la planche VI : « *On l'a attrapée, attaquée et une main l'a balancée. Elle veut fuir, aller plus loin pour qu'on ne l'attrape plus, mais elle ne peut pas* ». Ce type de mouvement psychique est, par la suite à travers des mouvements de dénigrement et de dévalorisation, lié à une angoisse de néantisation. L'angoisse ici pourrait traduire la crainte terrifiante d'une disparition du moi (*Le chasseur est trop fort pour lui. Il est content parce qu'il va le manger* »). Il semble que la réponse fournie témoigne d'une angoisse de castration). En outre, il pourrait s'agir d'un signe d'identification projective où l'agressivité orale prédomine par la présence d'un chasseur inquiétant et persécutant. Quand bien même la planche V (*la chauve-souris avec ses antennes... qui veut s'envoler*) est préférée, on peut se rendre compte que l'angoisse de dévoration ou de néantisation est insurmontable.

La plupart des réponses de ce protocole expriment des traces d'effraction traumatiques avérée, soit par la représentation d'une image du corps attaquée « *on l'a attrapée, attaquée et une main l'a balancée* (planche VI), ou alors des représentations attestant l'éclatement total de l'image du corps « *Quoi ! La chauve-souris est revenue en lambeaux ! Ils l'ont trouée avec les doigts ou une paire de ciseaux ils l'ont cassée, ça ne se fait pas ? Elle est morte, elle a été réduite en miettes par un ciseau, elle est morte ! (Ne peut-on rien faire ?) Non, c'est trop tard* ». (planche VII). La chauve-souris, attaquée, est complètement morcelée, dévitalisée même : c'est le signe d'une angoisse de néantisation qui se poursuit à la suite de l'agonie subie au cours des attaques, expériences de type agonistiques. Ce mode de fonctionnement psychique relève ordinairement du registre précœdipien suite à un vécu grave d'atteinte narcissique.

De plus, les atteintes narcissiques s'observent à travers les réponses aux planches II, III, VI et VII (sang, miettes, lambeaux, trous).

Ces planches (du sang, en lambeau, trouée avec les doigts, en miettes) dites bilatérales sollicitant un effet miroir ou double projettent une construction identitaire et identificatoire fragile. Elles sont le signe d'un vécu persécuteur et d'une souffrance masochiste qui empêchent la construction d'une représentation de soi unitaire. A côté de ces réponses, nous notons des réponses para-humaines à la planche VIII qui montrent bien la fragilité narcissique du sujet « *On dirait un dragon. Un dragon avec le feu par derrière avec le jaune. On dirait qu'il a été attaqué aussi. Parce qu'avec ses dents il se défend mais surtout, il mange les enfants qui sont faibles* ».

Aussi, une présence massive de la symétrie est relevée tout le long du protocole (planche II *du sang tout partout* ; planche III *ici c'est le trou de l'attaque, on l'a creusée, si ça continue, il sera en lambeaux* ; planche IV à l'enquête : *encore la chauve-souris encore ! un autre animal, mais je ne sais pas... juste les trous, encore les trous, il a encore été attaqué. Ce sont les trous des balles d'un chasseur*, planche VII *Quoi ! La chauve-souris est revenue en lambeaux ! Ils l'ont trouée avec les doigts ou une paire de ciseaux ils l'ont cassée, ça ne se fait pas !*). La représentation de soi paraît principalement désagrégée par l'accrochage à la symétrie. Un renvoi massif à la symétrie semble constituer un « auto-soutien subjectif » pour la construction de la représentation et la différenciation psychique (Roman, 2016 ; p.10). La référence massive à la symétrie est l'indice d'une quête et d'une tentative de construire un double narcissique.

L'utilisation des précautions verbales à la planche VIII favorise une association qui porte une fois de plus sur une scène d'attaque d'un animal mythologique « un dragon ». Les différents détails anatomiques fournis à cette planche certifient là encore une angoisse de morcellement, comme à de nombreuses planches précédentes, le sujet insiste sur ses dents, détail à valence agressive, avant de préciser : « *avec ses dents il se défend mais surtout, il mange les enfants qui sont faibles* ». L'analyse de cette planche renforce l'idée d'une angoisse de castration, de dévoration et de néantisation ressenties par le sujet. Ainsi, dans un registre défensif de type maniaque, le sujet mime avec son corps toutes les scènes racontées. Lorsque les stimuli à certaines planches sont particulièrement inquiétants, le sujet recourt à la présence rassurante du clinicien. De plus, le refus catégorique de la

planche X qui sollicite les capacités d'unification de la représentation de l'image corporelle semble fragile et démembrée.

Les planches rouges, bilatérales et pastels mobilisent l'investissement de la pensée qui renvoie à une tentative exacerbée d'établir, par la pensée, le trop plein d'excitations pulsionnelles et d'affects qui s'y greffent. C'est ce qu'atteste Hans à travers la perception du sang aux planches II, III. Ces réponses « sang » sont le signe d'un investissement traumatique de la pensée qui impacte la qualité de la liaison affects-représentations. A l'épreuve de choix, des rejets sont constatés aux planches qui invoquent des réponses « sang », comme si la représentation de ces planches créait une inhibition des mouvements pulsionnels. Les réponses sont produites sans gros effort d'un travail psychique. Comme si l'évolution de la pensée était gelée face à ces planches. Même si la pensée paraît se déployer, la violence des mouvements destructeurs et l'intensité des charges pulsionnelles affectent l'activité de pensée, signe d'un investissement traumatique de la pensée.

Au TAT, la massivité de la projection évoquant des représentations crues pour certaines d'entre elles, liées à des scénarii de violences sexuelles (E2-3), apparaît de manière explicite aux planches 8BM, 10,15. A titre illustratif, à la planche 8BM : « 1'' (B2-1) Un homme allongé et on lui coupe son sexe (E2-3). C'est avec ce sexe qu'il fait du mal aux petits garçons (E2-3). L'adolescent avec un fusil tourne le dos finalement il les laisse faire et s'en va (CN-3 ?). 2' ». Il y a ici projection massive d'une image phallique castrée, mettant en scène un désir inavoué, réprimé sans du fait de la culpabilité du sujet : celui de voir le bourreau de père être puni pour ses actes. A la planche 10 : « 3'' (B2-1) Un homme qui veut embrasser un adolescent (E2-3). Ce dernier se débat mais pas possible de s'échapper (E2-3).1' ». A la planche 15 : « 1'' (B2-1) Là, ce sont les tombes (CF-1). Je crois (A3-1) que le jeune homme qui a voulu sauter rêve que son père est mort (E1-4) et qu'il deviendra fantôme (E2-1) pour continuer à faire du mal aux enfants (CN-2/E2-3).1' ». Cette association est marquée par des registres à la fois sadique et masochiste, contenant des désirs contradictoires : espérer que le père incestueux mort devienne un fantôme « afin qu'il continue de faire du mal aux enfants ». Sans doute serait-ce l'expression

d'une ambivalence. Toutes ces réponses-là portent des traces d'une distorsion du lien avec l'imgo paternelle.

#### **2.4. Une distorsion des liens subjectifs et intersubjectifs, et un désir de contenance à l'égard de l'imgo maternelle**

En suivant le fil projectif intra et inter planches, intra et inter tests, entretien-passation, passation-enquête (Roman, 1991, 2010 ; D. Derivois, 2004, 2008, 2009), nous constatons que les données recueillies au cours de l'entretien clinique sont corroborées par plusieurs associations faites lors de la passation des épreuves projectives, aussi bien au spontané que pendant les enquêtes faites à certaines planches. En effet, les actes de violences sexuelles rapportés, œuvres de son bourreau de père, y sont mis en scène de manière particulièrement violente, notamment aux planches III, VI, VII du Rorschach à posteriori, rappelés à la planche X du Rorschach ; puis de manière explicite aux planches 8BM, 10,15 du TAT.

L'analyse du protocole de Rorschach atteste d'une atteinte de l'intégrité corporelle qui se donne à voir de manière majeure au travers deux types d'expression : une difficulté dans la construction des représentations (planche III : *Elle est encore très attaquée, ici c'est le trou de l'attaque, on l'a creusée, si ça continue, il sera en lambeaux*) ; une porosité dedans/dehors à travers la pensée : planches II, III, VI et VII (*des traces de sang « tout partout », l'impact des balles, de doigts ou de la paire de ciseaux du chasseur laisse des « trous »*).

En outre, on notera la place privilégiée donnée à l'investissement du lien selon différentes modalités :

Insistance sur les détails sang, miettes, en lambeau, trous comme éléments constitutifs des représentations qui témoignent d'une préoccupation quant au maintien des liens dans la continuité (en filigrane, transparaît quelque chose du risque de néantisation et/ou de dévoration) ;

L'expression d'une tonalité a minima persécutoire au cours de la production des réponses (à la planche VI : *« On l'a attrapée, attaquée et une main l'a balancée. Elle veut fuir, aller plus loin pour qu'on ne l'attrape plus, mais elle ne peut pas »*, planche VII : *« La chauve-souris est revenue en lambeaux ! Ils l'ont trouée avec les doigts ou une paire*

*de ciseaux, ils l'ont cassée, ça ne se fait pas ! Elle est morte, elle a été réduite en miettes par un ciseau, elle est morte ! Non, c'est trop tard »*, à la planche IV le cri du sujet face à la planche).

Quand bien même le sujet fournit deux kinesthésies aux planches V et VI reflétant l'incapacité à élaborer les conflits car les éléments pulsionnels sont liés à des représentations de relations instables et fragiles, identifiables par les mouvements agressifs, persécuteurs, menaçants et destructeurs qu'elles projettent. La presque absence des kinesthésies semble être le signe d'une anxiété interpersonnelle ou d'une appréhension dans la relation à autrui, mais aussi, elle peut être un indice de quelqu'un qui essaie de freiner l'émergence des pulsions. Le manque de kinesthésies humaines certifie un moindre investissement objectal. Les représentations humaines tout comme animales sont transformées parfois en fragments morcelés et dévitalisés (sang, trous, en miettes, en lambeau, cassée). De plus, dans ce protocole la victime face à l'action de l'agresseur est souvent représentée dans une attitude passive, affaiblie, n'opposant que très rarement une réaction face à son agresseur. Cette passivité peut être appréhendée sous forme de kinesthésie passive qui traduit la posture de la victime. La représentation qu'il se fait de la victime semble correspondre à sa souffrance. Il s'agit d'une passivation du lien face à l'agresseur. Ainsi, des défenses de type maniaque à l'exemple des mimiques faites par le sujet lorsqu'il raconte l'histoire et l'évitement ont été observées.

De la sorte, ces représentations témoignent de la présence d'une charge pulsionnelle mal adaptée et d'une effraction du lien à l'objet. En définitive, la figuration aggressive massive traduit une difficulté à entrer en relation avec un objet angoissant ou à effectuer un déplacement sur une représentation objectale. A la planche IX les couleurs sont enlevées avec force, elles sont déchirées, crac, crac, l'orange, le vert, le bleu, le rose, les habits arrachés et déchirés par une femme, peut-être une chauve-souris qui peut traduire un évitement à travers la confusion femme ou chauve-souris faisant référence à la figure persécutrice.

La reconnaissance des personnages présente des fragilités et la confusion des sexes est manifeste. Le travail d'intériorisation et de différenciation des objets aux planches IV et VII montre des fragilités. Notamment un flou repérable à travers des hésitations à clarifier les enjeux identificatoires d'une part, et à constituer les images parentales

d'autre part. « Elle est là... encore la chauve-souris encore ... un autre animal, mais je ne sais pas... juste les trous, encore les trous, il a encore été attaqué. Ce sont les trous des balles d'un chasseur » planche IV).

À côté des réponses chargées en agressivité orale (« il est content parce qu'il va le manger ») apparaissant à la planche dite masculine et paternelle (IV), d'autres contenus évoquant un sentiment vertigineux d'impuissance et une atteinte narcissique se traduisant corporellement : « trous » sont, par exemple, répétés à plusieurs reprises et notamment à la planche 7, dite féminine et maternelle. Ces planches, qui sollicitent la relation aux imagos parentales ne sont pas sans engendrer des mouvements pulsionnels agressifs (IV et VII : l'attaque avec pour conséquences le sang, les trous, ...). Tout ceci témoigne d'une altération de liens intersubjectifs liée à l'absence de figures parentales soutenantes et fiables, mais, surtout, avec l'agissement d'un agresseur mâle. À la planche IV, la représentation masculine possède un caractère éminemment agressif qui attaque par les balles et laisse des trous.

Au TAT, la distorsion des liens intersubjectifs apparaît dès la planche 2, notamment avec problématique de la castration d'un surmoi phallique symbolisée par le personnage de sexe masculin. La projection est tellement massive qu'elle donne lieu à une inadéquation du thème au stimulus : « 1'' (B2-1) Deux femmes debout fâchées (CF-1, B1-3) et un homme assis (CF-1) puni par les femmes parce qu'il est méchant (E2-1/E2-3) 2. Les raisons de cette punition se précisent aux planches 7BM, 8BM, 10, 15. A la planche 7BM : 1'' (B2-1) Un jeune homme avec son père (B1-1) ... (CL-3) Ils sont fâchés (B1-3) ... (CL-3) Le jeune déteste son père car il est méchant (B2-2)... (CL-3) C'est tout (CM-3)... (CI-1) Lui aussi est fâché (B1-3) parce que le jeune homme ne lui dit pas pourquoi il est triste et fâché (CI-2). 2'

Une autre constante, déjà apparue à la planche V du Rorschach, est l'expression d'un désir d'évasion et de fuite aux planches 12BG et 14, 19, voire 20. A la planche 12BG : « 1'' (B2-1) On dirait (A3-1) une rivière et au bord des arbres (CF-1). Il (B1-2) veut peut-être s'évader en prenant la pirogue qui est ici (B2-1). 1' ». A la planche 14 : « 1'' (B2-1) Un jeune homme se trouve dans le noir (CF-1). Il veut fuir par la fenêtre la nuit pendant que son père dort (B1-2), on le voit bien la fenêtre est ouverte (CF-1). Il soulève le pied pour sauter (CF-1). 2' ».

Ainsi, le désir d'évasion évoquée à la 12BG, et de fuite envisagée à la planche 14, déjà évoqué à la planche V du Rorschach, lourdement réprimandée à la planche VI de ce même test, est mis en acte à la planche 19 : « 1'' (B2-1) Un bateau qui navigue sous une grande pluie (CF-1) on dirait (A3-1). Dans ce bateau il y a un jeune homme (B1-2) qui voyage pour fuir ce qu'il a vécu (B2-4/CN-1) 2' ».

Rappelons qu'à 12 ans, le sujet avait dû fuir le domicile parental, s'était retrouvé dans la rue, avant d'être reconnu, puis récupéré par le mari de sa tante. C'est dans cette famille qu'il vit désormais. Nous pouvons alors envisager l'hypothèse d'une porosité des limites entre le narrateur et le sujet, de même qu'un accent porté sur des éprouvés subjectifs, qui se précisent à la fin de l'association donnée à la planche 16 : « 2'' (B2-1) Cette page est vierge (CF-1), c'est un vide (CF-1). C'est un peu comme (A3-1) ma vie (CN-1/ CL-1), rien n'est intéressant (CN-2).2' ». C'est sans doute encore l'errance qui a été la sienne lorsqu'il s'est retrouvé dans la rue qu'il évoque à la planche 20 dans l'association suivante : 2'' (B2-1) Ici, le jeune homme qui a sauté par la fenêtre sur l'autre planche est tout seul dans le noir. Il erre et ne sait pas chez qui partir.2'. Mécanisme fondamental des outils projectifs, la projection a ainsi permis au sujet, ainsi que le suggère O. Douville (2006), de parler d'un autre pour mieux parler de soi.

## **2.5. Des liaisons entre représentations et affects au TAT**

Par ailleurs, les associations faites aux planches 1, 2, 3BM, 6BM, 7BM, 18BM, et 16, en dépit de l'usage de quelques précautions verbales, ont permis au sujet de sortir de la répétition-répétition et d'effectuer un travail de liaison entre représentations et affects, permettant ainsi le passage de la symbolisation primaire à la symbolisation secondaire. Quelques illustrations méritent d'être données. A la planche 1 : « 1'' (B2-1) On dirait (A3-1) un enfant assis main à la joue (CF-1), il a peut-être (A3-1) 14 ans et une guitare sur la table (E1-3). Il est triste (B1-3), il a peur de dormir (B2-4). Est-ce qu'il doit être content (A3-1), je ne sais pas (A3-1). 2' ». A la planche 3 BM : « 1'' (B2-1) Un enfant assis au sol (CF-1), il souffre (B1-3), il a mal (B2-2), il souffre (B1-3) mais personne pour l'aider (CM-1), c'est tout (CM-1/CI-2) 1' ».

En outre, dans un registre défensif de type maniaque, le sujet mime avec son corps toutes les scènes racontées au Rorschach. Lorsque les stimuli à certaines planches sont particulièrement inquiétants, le sujet recourt au regard et à la présence rassurante du clinicien. Au bord de l'effondrement, face à la solitude et à certaines représentations et affects au TAT, le sujet recourt à la fonction d'étayage du clinicien, à celle de la « grand-mère », reflet d'une différence de sexe et de génération, notamment à la planche 6 MB : « 2'' (B2-1) On dirait (A3-1) la grand-mère et son petit-fils (B1-1)...(CL-3) Elle est triste (B1-3) parce le jeune homme est triste (B1-3) aussi et je ne sais pas il va où (A3-1)...(CI-1).On dirait (A3-1) il veut être consolé et il va avec sa grand-mère faire un tour (CM-1/CI-2), c'est tout (CM-3) 3 » ; voire à d'autres objets, comme c'est le cas à la planche 18 BM : « Il y a des doigts ici qui retiennent qui empêchent au jeune homme de se suicider on dirait ». Dans cette dernière association, nous pouvons y voir une fonction d'adresse à soi-même ou aux autres. Ajoutons que le sujet avait déjà recourt à plusieurs formes d'adresses à la clinicienne lors de la passation du Rorschach, au travers notamment des mimiques et des différents usages de son corps.

### **3. Discussion**

Cette vignette clinique expose avec clarté que la fonction de soutien que représente les images parentales est défaillante car dans la situation de l'inceste l'agresseur est une personne proche en qui la victime a confiance. L'inceste étant un sujet tabou en Afrique, la victime se mure dans le silence créant ainsi un non-dit. Vivre dans le « non-dit » renforce alors la souffrance, et le « dire » réactualise la souffrance de la victime. Nous nous rendons bien compte que les épreuves projectives font revivre la scène traumatique.

Pour revenir à notre sujet d'étude, si nous nous référons à P. Roman (2004, p. 135) qui a relevé un résultat significatif d'une inflexion de la production variant 8 et 18 réponses chez les sujets de son étude, nous constatons que la production de Hans est de 18 réponses. Par contre celui relatif aux scénarii d'attaques violentes, atteinte à l'intégrité physique et psychique et mort, au Rorschach, projections massives liées à des thématiques sexuelles au TAT, il est conforme à

celui relevé par C. Condamin (2006) pour qui près d'un tiers des protocoles des cent sujets sont apparus très significatifs des maltraitances et des traumatismes sexuels subis, alors même que plusieurs sujets avaient décidé de ne plus parler des violences subies ou qu'ils estimaient les avoir dépassées.

Par ailleurs, nous devons rappeler que les méthodes projectives n'ont pas pour vocation de permettre au sujet de raconter des faits réels. Cependant, le mécanisme de la projection aidant, il est courant que les associations faites ou les histoires racontées par les sujets soient liées à leur vécu. Ainsi, le mécanisme de projection montre que la victime d'agression sexuelle au lieu de céder à la tyrannie de l'oubli et à l'interdit de penser, il s'autorise à revivre un passé d'agressions et d'intrusions dévitalisantes amené par le resurgissement de la mémoire corporelle du trauma comme l'a si bien souligné C. Condamin (2009). Nous augurons que les percepts Rorschach et TAT conduisent à une limite des capacités de pensée et de représentation provoquée par une réactivation du trauma.

Dans les milieux social, juridique et judiciaire, le psychologue utilisant les outils projectifs est souvent confronté au conflit entre réalité des faits et réalité psychique ; entre désir de respecter le secret professionnel et volonté de dénoncer. Dans le cadre de l'expertise judiciaire, la plus grande vigilance est donc requise à l'égard des conclusions des psychologues, au regard des conséquences éventuelles autant sur les victimes supposées que sur les auteurs, supposés eux également. Il s'agit d'une posture éminemment éthique, les psychologues n'étant à l'abri ni d'une éventuelle tentative d'instrumentalisation venant de toute part, ni d'une confusion entre réalité événementielle et réalité psychique.<sup>1</sup>

Pour leur part, de nombreuses familles confrontées à l'inceste font souvent le choix du silence, afin de maintenir un pseudo équilibre familial, en choisissant de ne pas dénoncer le(s) coupable(s). Dans tous les cas, il s'agit souvent de la crédibilité de la parole de l'enfant face à celle de l'adulte ; sans omettre les possibilités de manipulations dont

---

<sup>1</sup> Pour informations, nous étions encore étudiant en France lorsqu'eut lieu le tristement célèbre procès d'Outreau.

l'enfant peut être l'auteur. L'inceste serait alors une question de silence et de secret. A partir de ce moment, un des obstacles relatifs à l'inceste concerne l'expression, la communication pour dire le poids d'une invisibilité sociale du phénomène qui peut avoir causé des ravages sur le plan psychique.

Ainsi, ce que l'on ne dit pas, ce que l'on ne peut pas exprimer à travers les mots, se traduit par des maux. Selon A. Ancelin Schützenberger (2004, p.40), dire un secret est traumatisant, et le silence, le non-dit est synonyme d'un tombeau interne, un caveau dans son cœur voire d'un « fantôme » qui se manifeste par des maux.

S'agissant de la famille d'Hans, les faits ont été niés et disqualifiés par sa mère, en les mettant au service de l'éducation, en l'aidant à « devenir un homme...charmant » ; ou le culpabilisant en évoquant la prison où pourrait être envoyé le père. Pour le sujet de l'étude ce secret est nocif voire destructeur car il clive sa personnalité : il y a d'un côté la partie qui sait et de l'autre, celle qui doit faire comme si Hans ne savait pas. N. Abraham et M. Török (1978) conjecturent que le poids du secret est lourd et cause des ravages. Bien que cette histoire ait été racontée dans la douleur, le sujet s'étant effondré, l'entretien clinique et la passation du Rorschach et du TAT ont ravivé des faits traumatisants, ayant marqué le sujet et permis le retour du refoulé. On peut considérer avec Winnicott (1975) qui a montré l'importance de la remémoration en présence de quelqu'un de contenant et de soutenant (holding) que la co-présence et le transfert quelques fois favorisent une levée du refoulement.

## **Conclusion**

À partir de la clinique d'un adolescent victime de maltraitance et de viol incestueux, nous avons montré les possibilités d'aménagements/réaménagements psychiques, de mise en représentation et de transformation des traumatismes offerts par les méthodes projectives. En se référant à Bika (2023, p.62) nous pensons que le Rorschach et le TAT ont permis de déployer un espace de jeu ayant offert au sujet une scène où le trauma a pu, non plus se répéter à l'identique, mais se dire, dans une mise en scène, laissant la possibilité d'un écart entre réalité vécue et réalité psychique. En effet, espace

contenant, rassurant, le dispositif méthodologique proposé a permis au sujet de se sentir en sécurité, de lâcher prise et de se laisser aller à dire, de s'autoriser à raconter à nouveau son histoire. Cependant, contrairement au Rorschach où le sujet a semblé être débordé et tétanisé par le trauma, il y a au TAT, plus de contenance, plus d'affects mis sur les représentations, significatif du passage de la symbolisation primaire à la symbolisation secondaire.

### Références bibliographiques

- Aboudé Louis Serge, 2022, *Violences sexuelles et traumatisme : une approche clinique et projective du fonctionnement psychique des adolescents victimes au Cameroun*, Thèse de Doctorat Université de Lausanne.
- Abraham Nicolas, Torok Maria, 1978, *L'écorce et le noyau*, Aubier-Flammarion.
- Ancelin Schutzenberger Anne, 2004, « Secrets, secrets de famille et transmissions invisibles », *Cahiers critiques de thérapie familiale et de pratiques de réseaux*, no 33, p.35-54  
<https://www.cairn.info/revue-cahiers-critiques-de-therapiefamiliale-2004-2-page-35.htm/>
- Balier Claude, 2007, *La violence de vivre*, Paris, Érès.
- Bika Gildas, 2011, *Les logiques de survie des réfugiés de guerre. Clinique de la reconstruction post-traumatique dans un pays d'asile. Contribution des méthodes projectives (Rorschach et TAT)*, Thèse de doctorat non publiée, Lyon : Université Lumière Lyon 2.
- Bika Gildas, 2022, « Le Rorschach et le TAT de réfugiés de guerre : de la violence subie/agie au traumatisme psychique ». *Psychologie clinique et projective*, n°32(2), p. 131-150.
- Bika Gildas, 2023, « L'expression de la violence à travers le Rorschach d'un milicien déserteur. Perspectives dynamiques ». *Revue Congolaise de Psychologie*, n°6, p. 62-81.
- Bonnet Gérard, 1996, *La violence du voir*, Paris, P.U.F.
- Chabert Catherine et Brelet-Foulard Françoise, 2003, *Le Nouveau Manuel du TAT. Approche psychanalytique*, Paris, Dunod.

- Condamin Colette, 2006, Corps démembré, corps supplicié, corps massacré : Le Rorschach chez les enfants et adolescents victimes d'agression. *Champ psychosomatique*, vol. 1, no 41, p.129-142. <https://doi.org/10.3917/cpsy.041.0129/>
- Condamin Colette, 2009, « Trauma, résilience et mémoire du corps. À propos d'un cas d'enfant sexuellement maltraité, approche projective et théorico-clinique », *Bulletin de psychologie*, vol. 503, no. 5, 2009, p. 457-466.
- Dolto Françoise, 1984, *L'image inconsciente du corps*, Paris, Seuil.
- Tisseron Serge, 1990, *Tintin et les secrets de famille*, Paris, Seguir
- Ferenczi Sandor, 1982, « Réflexions sur le traumatisme », *Psychanalyse IV, Œuvres complètes, 1927-1933*, Paris, Payot, p. 139-147.
- Lecocq Gérard, *Le corps pour le dire*, thèse de doctorat Université Paris X, 1987.
- Matamba-Nyama, Bernadine, 2024, « Viol, estime de soi et stratégies d'adaptation chez deux victimes adolescentes », *Hybrides*, p. 191-210.
- Mazet Philippe, 2002, *Conséquences des maltraitances sexuelles. Reconnaître, soigner, prévenir*, Paris, John Libbey, 61p, sous la direction de Nicole Horassius et Philippe Mazet.
- Roman Paul, 2004, « La violence sexuelle et le processus adolescent. Dynamique des aménagements psychiques, des auteurs aux victimes de violence sexuelle. L'apport des méthodes projectives ». *Revue Psychologie clinique et projective*, vol.10, p. 113-146.
- Salmona Muriel, 2018, « La mémoire traumatique : violences sexuelles et psycho-trauma », *Les Cahiers de la Justice*, vol. 1, no. 1, p. 69-87.
- Savoie Lise, Pelland Marie-Andrée, Morin Sylvie, Boudreau Lyne Chantal et Grandisson Sarah, 2019, L'invisibilité de la violence sexuelle *ordinaire* chez les étudiantes universitaires : des expériences à comprendre, *Philosopher en féministes*, Volume 31, numéro 2, p. 141–158.
- Tisseron serge, 1990, *Tintin et les secrets de famille*, Paris, Aubier.
- Winnicott Donald Woods, 1975, *Jeu et réalité*, Paris, Gallimard.